



assureur militant

28 juin 2017

CYBER ATTAQUE : LA MAIF ALERTE SES SOCIETAIRES

Mardi 27 juin, la MAIF a fait l'objet d'une cyber-attaque. Les équipes informatiques ont maîtrisé cette attaque et la situation est désormais rétablie.

Dès les premières alertes, la MAIF, sur les recommandations de son service informatique, est passée en mode sécurité afin de contenir et neutraliser la cyber-attaque. A ce titre, la MAIF a pris notamment la décision de bloquer l'ensemble des mails à destination ou en provenance de l'extérieur.

Parallèlement, une communication auprès des sociétaires a été mise en place afin de les alerter et les informer du risque lié à cette attaque. Des messages d'informations sont diffusés sur les réseaux sociaux (twitter/Facebook) et sur la page d'accueil du site internet www.maif.fr. Enfin, un message d'information est également diffusé sur le SVI.

Pour les assurés MAIF ayant reçu les mails frauduleux, la MAIF conseille :

- d'être vigilant et de ne surtout pas ouvrir la pièce jointe incluse intitulée « proposition commerciale » et de ne pas cliquer sur les liens.
- d'appeler rapidement un spécialiste si le mail et/ou la pièce jointe a été ouvert.

Comme le précise Nicolas Siegler, Directeur général Adjoint du groupe MAIF en charge des SI : « *la MAIF a été victime d'une cyber-attaque hier. Dès l'alerte, nous avons tout mis en œuvre pour contenir cette attaque, nos réseaux ont donc été isolés. Surtout, nous avons réagi immédiatement afin de prévenir nos sociétaires. A ce stade, la menace est contenue mais nous restons vigilants* ».

Sylvie Le Chevallier 05 49 73 75 60
Garry Menardeau 05 49 73 75 86

CONTACTS PRESSE MAIF :
sylvie.le.chevallier@maif.fr
garry.menardeau@maif.fr